

Le 6 août 2014

James Rajotte, député et président

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Ottawa (Ontario)

K1A 0A6

Monsieur,

Plus de 6,5 millions de foyers canadiens, d'écoles, d'hôpitaux, de lieux de culte et de lieux de travail dépendent du gaz naturel pour couvrir leurs besoins d'énergie. Cela représente en tout près du tiers de toute l'énergie utilisée au Canada, d'une côte à l'autre. À l'heure actuelle, plus de 20 millions de Canadiens peuvent bénéficier du service d'approvisionnement en énergie sûr, fiable et abordable qui leur est dispensé par les sociétés membres de l'Association canadienne du gaz (ACG) au moyen d'un gaz naturel propre et abondant.

L'ACG croit que plus de Canadiens méritent d'avoir cette possibilité. Plus de Canadiens méritent de faire ces économies. Plus d'organismes canadiens méritent de dépenser moins. Plus de travailleurs canadiens méritent d'avoir les possibilités d'emploi qui apparaissent quand des investisseurs décident de créer des entreprises ici parce que le gaz naturel y est disponible.

L'ACG procède actuellement à l'identification d'opportunités pour trois marchés particuliers :

- les petites collectivités ou régions rurales qui sont proches du réseau de gazoducs mais n'y sont pas encore reliées;
- les collectivités et entreprises du Nord et isolées, comme le Cercle de feu, les projets de mines et de ressources au nord du 60° parallèle, et les collectivités des premières nations qui ne sont pas proches du réseau de gazoducs mais pourraient bénéficier de gaz naturel comprimé (GNC) ou de gaz naturel liquide (GNL);
- les marchés de transport, comme le transport routier, hors route, ferroviaire et maritime, qui pourraient se tourner vers le gaz naturel pour couvrir leurs besoins

et pourraient le faire en partie grâce à une utilisation croisée du système élargi qui serait créé dans le cadre des projets d'expansion susmentionnés.

À mesure qu'avance notre réflexion à ce sujet, l'ACG entend mettre plus d'informations à la disposition des parlementaires. Aujourd'hui, cependant, nous voulons simplement répondre à votre demande de suggestions sur les six thèmes que vous avez retenus pour le rapport de votre comité.

### **Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique**

L'accès à une énergie abordable a été l'un des principaux fondements de notre prospérité, et le gaz naturel a toujours été l'une de nos options énergétiques les plus abordables. Et c'est aujourd'hui une option plus abordable que jamais grâce à l'abondance du produit en Amérique du Nord. Un approvisionnement abordable en énergie incite les investisseurs à implanter leur entreprise au Canada car ils savent que cet intrant primordial leur coûtera moins cher ici que dans beaucoup d'autres pays. Cela se traduit par de nouveaux emplois, des recettes fiscales et de nouvelles opportunités, éléments qui contribuent tous à notre viabilité financière et à notre croissance économique.

Les gouvernements doivent prendre conscience des atouts concurrentiels de notre économie qui peuvent assurer sa croissance future. Le gaz naturel, et l'infrastructure correspondante, constituent l'un de nos atouts concurrentiels. Le gouvernement du Canada devrait se demander comment en tirer le meilleur parti possible lorsqu'il se demande comment permettre à l'économie des ressources de se développer, comment favoriser le développement du Nord ou comment rehausser notre compétitivité internationale. Le caractère abordable de notre ressource énergétique est la clé du succès sur tous les fronts, et c'est ce qu'offre le gaz naturel aujourd'hui.

### **Soutenir les familles et les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation**

Le gaz naturel peut contribuer à la santé, à l'éducation et à la formation professionnelle des Canadiens de deux manières. Premièrement, il permet aux hôpitaux, aux écoles et aux centres de formation de réduire leurs dépenses en énergie, ce qui libère de l'argent pour mieux dispenser les services pour lesquels ils existent. Deuxièmement, il offre au consommateur des coûts d'énergie plus bas, ce qui leur donne plus de liberté économique et plus d'occasions de consacrer leur argent durement gagné à d'autres priorités. Ces économies permettent de nourrir un cercle vertueux de croissance économique qui génère à son tour des recettes pour les gouvernements, leur permettant de financer des priorités telles que la santé, l'éducation et la formation professionnelle.

### **Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, développement, l'innovation et la commercialisation**

L'ACG croit à la nécessité de mettre au point et de mettre en œuvre des mécanismes encourageant l'innovation dans l'utilisation de l'énergie en faisant collaborer plus

étroitement les gouvernements et l'industrie de façon à tirer meilleur parti de leurs dollars limités.

ETIC – Innovation et technologie de l'énergie Canada – est l'un de ces mécanismes. Créée par les sociétés distributrices de gaz naturel membres de l'ACG, ETIC s'efforce de mobiliser des investissements stratégiques pour la démonstration et la commercialisation de technologies innovatrices du gaz naturel. En collaboration avec diverses agences et organisations du gouvernement, ainsi qu'avec des établissements de recherche typiquement canadiens, comme le Centre des technologies de gaz naturel, établi à Boucherville, au Québec, ETIC offre une occasion unique de coopérer dans des domaines tels que les systèmes d'énergie communautaires, le transport, les processus industriels et le gaz naturel renouvelable (GNR).

Par le truchement d'ETIC, l'ACG s'est associée à Technologies du développement durable Canada (TDDC) pour créer le premier mécanisme de financement conjoint industrie-gouvernement pour investir dans des technologies innovatrices de gaz naturel. Ce mécanisme est très prometteur en ce qui concerne l'innovation dans les applications de gaz naturel pour répondre aux besoins en énergie du Canada, toujours de manière durable. C'est un excellent exemple de ce que gouvernement et industrie peuvent faire ensemble.

### **Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures**

La hausse des prix de l'énergie freine la croissance économique et dissuade les investisseurs. Les efforts du gouvernement pour assurer une abondance continue d'énergie (en appuyant la recherche et le développement sur nos ressources énergétiques) ainsi que la disponibilité de l'énergie (en simplifiant les processus d'approbation de l'infrastructure énergétique) peuvent aider à conserver l'énergie abordable pour les Canadiens.

Le gaz naturel réduit les dépenses d'énergie des foyers canadiens, des entreprises, des institutions et des gouvernements. L'abondance du gaz naturel nous a aidés à livrer l'an dernier une économie de plus de 2 000 \$ par foyer ayant choisi le gaz naturel plutôt que l'électricité et le propane, et de plus de 3 000 \$ par foyer ayant choisi le gaz naturel plutôt que le mazout.

L'innovation technologique a accru nos réserves déjà abondantes de gaz naturel, ce qui nous promet d'avoir pendant longtemps un accès très large à du gaz à un prix abordable. Cela ouvre la porte à de nouveaux marchés du gaz naturel au Canada, afin d'en faire bénéficier les Canadiens qui n'ont pas pu s'en prévaloir jusqu'à présent.

L'ACG travaille actuellement pour identifier les collectivités du Canada qui pourraient être reliées à des gazoducs, ainsi que les collectivités et projets plus éloignés que l'on pourrait approvisionner en GNC ou GNL. Un soutien fédéral à l'infrastructure permettrait

à un plus grand nombre de Canadiens de faire le choix du gaz naturel pour répondre à leurs besoins d'énergie.

### **Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation**

Jusqu'à présent, le gaz naturel n'a été qu'un très petit acteur sur le marché du transport, lequel offre pourtant un potentiel énorme de bienfaits économiques et environnementaux considérables. Pour que le gaz naturel y devienne une option viable, trois conditions doivent être réunies : son prix doit être abordable; les véhicules doivent être équipés et abordables; et l'infrastructure de rechargement doit être accessible. La première condition est satisfaite. La deuxième et la troisième exigeront une assistance ciblée pour offrir un choix au consommateur.

Le gaz naturel pour les véhicules coûte typiquement 30 à 40 % moins cher que les carburants liquides, essentiellement parce que la matière première est une denrée meilleur marché. Le caractère abordable du gaz naturel a toujours été un avantage dans des applications conventionnelles telles que le chauffage domiciliaire. Toutefois, l'amélioration continue de l'offre a rendu cet avantage de prix encore plus important et explique l'intérêt croissant qu'il suscite dans le secteur du transport.

Les gouvernements peuvent faciliter l'adoption du gaz naturel comme carburant de transport au moyen de mesures financières ou fiscales annulant le risque du coût supplémentaire d'un véhicule équipé pour le gaz naturel et favorisant les sources d'offre de GNL et GNC jusqu'à ce qu'un choix soit offert aux consommateurs sur le marché. L'ACG procède actuellement à l'élaboration de propositions détaillées à ce sujet.

Les gouvernements peuvent également envoyer un signal positif en prenant l'engagement de maintenir l'exonération de la taxe d'accise fédérale sur le carburant pour le GNL et le GNC. Bien que l'exonération actuelle ne représente qu'une partie de l'économie réalisable par équivalent du prix par litre de diesel, c'est un facteur important pour les utilisateurs potentiels comme les exploitants de flottes de véhicules qui envisagent de passer au gaz naturel.

### **Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens**

Selon Statistique Canada, le secteur de la distribution du gaz naturel occupe plus de 16 000 employés canadiens à temps plein. En outre, l'ACG estime que plus de 60 000 Canadiens travaillent directement dans des emplois reliés à la chaîne de valeur du gaz naturel : entreprises qui produisent, transportent et distribuent le gaz naturel au Canada. Ce chiffre pourrait être beaucoup plus élevé si la consommation de gaz naturel augmentait ici même et à l'exportation.

La construction de gazoducs et l'installation d'équipements pour le chauffage, la ventilation et la climatisation (CVC) sont des sources d'emplois locaux et des opportunités pour les entreprises. Plus important encore, le gaz naturel, comme source d'énergie abordable, permet d'attirer et de conserver des entreprises et des industries qui emploient à leur tour de nombreux milliers de Canadiens.

Pour tous les utilisateurs d'énergie, n'importe quelle baisse de prix préservant le même niveau de confort ou le même ou un meilleur niveau de service et de production représente un avantage important. Cela veut dire plus d'argent dans la poche du consommateur, plus d'argent pour satisfaire d'autres besoins des familles ou pour rendre les entreprises plus compétitives et leur permettre de se développer.

### **Conclusion**

Comme l'énergie est de plus en plus considérée comme un moteur fondamental de notre prospérité, l'ACG pense que le gouvernement fédéral devrait s'intéresser de plus près aux avantages économiques du gaz naturel. L'offre abondante de ce carburant et sa solide infrastructure de distribution nous ont fourni des avantages considérables au cours des ans et nous en promettent encore plus dans les années à venir. Comme nous l'avons indiqué, l'ACG prépare des propositions plus détaillées sur les marchés clés où nous pensons qu'existent dès maintenant des opportunités intéressantes. Nous les communiquons aux parlementaires dès qu'elles seront prêtes.

Sincères salutations

Timothy M. Egan  
Président-directeur général  
Association canadienne du gaz